

### Assemblée générale, procès-verbal

20-21-AG-PV01

Procès-verbal de l'assemblée générale du Syndicat de soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île, tenue le lundi 26 octobre 2020 en ZOOM.

La liste des présences du présent procès-verbal est disponible sur demande.

#### Mot de bienvenue

Stéphane Soumis, président, souhaite la bienvenue aux membres et explique la méthode de fonctionnement. Isabelle Martimbeau appuie.

### 1. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée

Il est proposé par Stéphane Soumis de nommer Stéphane Soumis (Marie-Claude Tremblay en support) à la présidence d'assemblée et de nommer Geneviève Caron (Marie-Claude Tremblay en support) au secrétariat d'assemblée.

Appuyé par Andrée Pineault Adopté à l'unanimité

### 2. Lecture de l'ordre du jour et adoption

Marie-Claude Tremblay présente l'ordre du jour.

Il est proposé par Stéphane Soumis d'adopter l'ordre du jour.

Appuyé par Isabelle Martinmbeau **Adopté à l'unanimité** 

## 3. Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2019

Geneviève Caron propose d'adopter le procès-verbal nommé en rubrique.

Appuyé par Jacinthe Laws Adopté à l'unanimité

### 4. Rapport et recommandation du comité des tâches

Le comité des tâches fait la présentation du rapport de travail.

## Proposition 1. Mandater le comité des statuts (Principale)

Il est proposé par Martin Rochette du comité des tâches;

Mandater le comité des statuts à proposer des amendements ayant pour but de modifier la structure de l'exécutif lors de l'assemblée générale de mai 2021 selon les points suivants :

- 1. Remplacer le poste de VP secrétariat-trésorerie (100%) par un poste de VP trésorier (20%). Libération d'un jour par semaine pour s'occuper des finances du syndicat et participer aux rencontres du conseil exécutif.
- 2. Embaucher une secrétaire qualifiée à temps plein pour assumer les tâches de bureau: le secrétariat, l'entrée de données, certaines tâches de la trésorerie et du classement sous la supervision du conseil exécutif.

Appuyée par Annie Bertrand Proposition remise à date fixe considérant l'adoption de la contre-proposition de Stéphane Soumis

#### **Contre-proposition**

Il est proposé par Stéphane Soumis pour l'exécutif que;

- Dans le but de revoir les pourcentages de libérations proposées, les mandats donnés à chaque membre du CE ainsi qu'à cette personne employée.
- Afin de prendre le temps de mesurer l'impact financier de cette proposition ou d'une proposition amendée.

Le report de cette proposition à une assemblée générale subséquente devant se tenir au plus tard au mois de mai 2021. Dans le but que celle-ci puisse être étudiée par l'exécutif, le comité des finances ainsi que par le comité des statuts.

Appuyée par Manon Comeau **Adoptée à majorité** 

### Proposition 2. Mandater le comité des statuts

Il est proposé par Martin Rochette du comité des tâches;

Mandater le comité des statuts à proposer des amendements ayant pour but d'augmenter l'efficacité du conseil exécutif lors de l'assemblée générale de mai 2021 selon les points suivants :

- Inclure le principe de tâches majeures et de tâches mineures (en soutien) dans la répartition des tâches de l'exécutif lors du conseil d'orientation au début de chaque année scolaire.
- Réaffirmer la responsabilité et les moyens du président pour l'application des décisions prises démocratiquement par le conseil exécutif (voir statuts).
- Le C.E. doit se réunir au moins une fois par mois et un procès-verbal doit être rédigé pour les suivis des prises de décisions démocratiques du conseil exécutif.
- La mise à jour financière mensuelle doit être présentée aux C.E.

Appuyée par Jacynthe Laws **Adoptée à majorité** 

#### Proposition 3. Formation et composition du comité des statuts

Il est proposé par Stéphane Soumis pour l'exécutif de;

De former un comité des statuts composé de quatre membres plus un membre de l'exécutif (le président). Ce comité travaillera à modifier les statuts afin de respecter les orientations prises par l'assemblée générale, en plus de préparer des modifications en prévision des différents scénarios préparés par le comité ainsi que par l'exécutif. De plus, par la même occasion, une révision (réécriture) complète sera effectuée afin d'actualiser les statuts et éliminer les ambigüités.

Appuyée par Isaac Locat **Adoptée à l'unanimité** 

### 5. Élection au comité des statuts

Isaac Locat se propose, secondé par Stéphane Turgeon (accepte) Kim Brien propose Nathalie Coté, secondée par François Desrochers (accepte) Jacynthe Laws se propose, secondée par Karine Rochon (accepte) Martine Chartrand se propose, secondée par Nathalie Hébert (accepte) Karine Pérusse propose Annie Bertrand (refuse)

Sont élus par acclamation : Nathalie Côté Isaac Locat

## 6. Finances

### 6.1 Bilan de l'année 2019-2020

Geneviève Caron fait la présentation du bilan de l'année financière 19-20.

### 6.2 Prévision des finances année 2020-2021

Geneviève Caron présente le budget pour l'année financière 20-21. Geneviève Caron propose d'adopter le bilan ainsi que les prévisions comme ils ont été présentés.

Appuyé par Andrée Pineault **Adopté à l'unanimité.** 

## 7. Activités syndicales

- 5.1 Bilan des activités 19-20
- 5.2 Priorités des activités 20-21

Stéphane Soumis propose d'adopter le bilan et les priorités présentés par Stéphane Soumis.

Appuyé par Jacinthe Laws Adopté à l'unanimité

## 8. Procédure pour les élections au conseil exécutif

7.1 Présentation et proposition

Il est proposé par Annie Bertrand du comité d'élection de;

Il est proposé d'entériner la procédure d'élection 2020-2021 des membres de l'exécutif telle que décrite dans le présent document et de mandater le comité d'élection afin de lui apporter les adaptations nécessaires si la situation le commandait.

Appuyé par Karine Rochon Adopté à majorité

# 9. <u>Varia</u>

Aucun point apporté.

Levée de l'assemblée

Proposée par Josée huot **Appuyée par Jacinthe Laws** 

Stéphane Soumis, président	Geneviève Caron, secrétaire-trésorière